

DOSSIER DE CANDIDATURE A LA CHAM ESCALADE

La fiche de candidature est à rapporter, une fois complétée et signée, au secrétariat du Collège Jules Ferry de Gémozac avant le :

Lundi 30 mai 2022 à 12h00

TESTS DE SELECTION

le mardi 7 juin

De 13h30 à 16h30

La liste des candidats retenus pour intégrer notre Classe Sportive Escalade à la rentrée 2022 sera **affichée au Collège le JEUDI 9 juin 2022 à 12 heures**, et transmis aux familles par SMS.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Vous pouvez éventuellement obtenir des renseignements complémentaires en contactant le Collège (05 46 96 55 50)
ou M. BRUNELLE (06 77 85 15 48)

EN QUOI CONSISTE LA SELECTION DES CANDIDATS

Elle se fait selon 4 critères :

1. **Tests physiques généraux** (tractions et maintien en suspension)
2. **Tests spécifiques à l'Escalade** : Les candidats grimperont sur :
⇒ 2 blocs.
⇒ 2 voies de difficulté croissante.
3. **Entretien avec un jury** composé d'un représentant du club et d'un représentant du collège: discussion autour des motivations du candidat.
4. **Etude des dossiers scolaires** : La réussite scolaire ainsi que le comportement général des candidats seront appréciés au travers des bulletins trimestriels, selon les notes et les appréciations qui y seront portées.

Pré-requis : Etre autonome dans sa pratique de l'escalade, capable d'assurer sa sécurité et celle de son partenaire.

CANDIDATURE à la CHAM ESCALADE du COLLEGE de GEMOZAC

LE CANDIDAT :

Je soussigné(e), Nom Prénom :

Né(e) le : à

Elève à l'école de :en classe de CM2

ou élève au Collège Jules Ferry de Gémozac en classe de

PRATIQUE DE L'ESCALADE : (Expériences et résultats compétitions...)

AUTRES PRATIQUES SPORTIVES (antérieures ou actuelles):

MOTIVATIONS : pour quelles raisons est-ce que je souhaite entrer à la CHAM escalade ?

Le REPRESENTANT du CANDIDAT :

Je soussigné(e), Nom Prénom :

(père, mère, tuteur), adresse :

Tél. portable pour l'envoi des résultats:

demande l'admission de mon fils/ma fille à la C.H.A.M. escalade au Collège de GEMOZAC pour l'année scolaire 2022/2023.

Fait àle .../.../2022

Signatures : Le candidat,

Le représentant légal,

Le dossier de candidature doit être retournée au Collège Jules Ferry pour le vendredi 30 mai, avant 12 heures, accompagné des bulletins trimestriels de l'année scolaire 2021/2022 ou des résultats de l'année en cours pour les élèves de CM2.

AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB ou du PROFESSEUR d'EPS responsable de l'AS Escalade : (Niveau d'escalade, motivation et évolution)

Nom de l'entraîneur, du responsable :

Signature :

AVIS du PROFESSEUR PRINCIPAL ou du PROFESSEUR D'ECOLE :
(Niveau scolaire, aptitude face au travail, évolution sur l'année scolaire...)

Nom :

Signature :

AVIS du PROFESSEUR D'E.P.S. ou du PROFESSEUR D'ECOLE :
(Aspect relationnel, comportement : respect des consignes, responsabilisation, autonomie - aptitudes physiques et psychologiques, goût pour l'effort...)

Nom :

Signature :